



SAISON 2022-2023

COUPE PAR EQUIPE KATA + KUMITE

TOURNOI DES CLUBS DU VAL D'OISE

BENJAMINS-BENJAMINES ET MINIMES

DATE	Samedi 07 janvier 2023
SALLE	Gymnase des Merisiers
ADRESSE	Rue Rossini 95280 Jouy Le Moutier
BILLETTERIE	Gratuit
ENGAGEMENT	Gratuit
CATEGORIES	Benjamins-Benjamines -Minimes mixtes équipes



DATE LIMITE INSCRIPTION 02 janvier 2023*

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur : sites.ffkarate.fr/valdoise

Samedi 07 janvier 2023

Contrôle et pesée équipes

Benjamins-Benjamines-Minimes

14h00-14h15 : Équipes Benjamins-Benjamines-Minimes mixtes

14h15 : Briefing des coaches

14h30 : Début de la compétition.

Nouvelle Coupe par équipes benjamins-benjamines -minimes kata kumité mixte.

Les équipes mixtes comprennent 20 membres

Règlement kata - Liste officielle Benjamins et Minimes

1 kata différent à chaque tour y compris en demi final, 1 kata libre de la liste benjamin minime en finale

Composition des équipes :

Un compétiteur kata féminin et masculin en benjamin et en minime

4 combattantes benjamines féminines : -30, -37, -50, +50 et 4 benjamins masculins : -30 -43, -55, +55

4 combattantes minimes féminines : -35, -47, -55, +55 et 4 en minimes masculins : -37, -47, -60, +60.

Possibilité présenter des ententes de clubs

Possibilité de sur-classement uniquement des benjamins en kata.

Fin de journée : Horaires prévisionnels des finales et remise des médailles.

La tenue personnelle de chaque compétiteur-compétitrice est obligatoire : Karaté-gi, ceinture rouge et bleue, gants rouges et bleus, protège-pieds et tibias rouges et bleus, coquille pour les garçons, protège dents, protège poitrine pour les filles ainsi que le CASQUES.

Attention : Les compétiteurs, compétitrices doivent présenter au contrôle : LE PASSEPORT SPORTIF avec 2 timbres de licence ainsi que l'autorisation parentale. Tout compétiteur, compétitrice ne présentant pas ces documents ne pourra pas participer à la compétition.

**Inscriptions : Ouvert aux licenciés du Val d'Oise. Les compétiteurs, compétitrices doivent présenter au contrôle 2 années de licence dont celle de l'année 2022-2023. Les compétiteurs, compétitrices doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription.*